MAIRIE
DE
CREUZIER LE NEUF

Creuzier le Neuf, le 29 mars 2019

Le Maire de Creuzier le Neuf

Tél : 04 70 58 15 56
Fax : 04 70 58 13 24
e.mail : mairie-creuzier-le-neuf@wanadoo.fr

CONVOCATION DU CONSEIL MUNICIPAL

:- :

Je vous prie de participer à la réunion des membres du Conseil Municipal qui aura lieu le

Vendredi 5 avril 2019 à 19h en mairie

Veuillez agréer l'assurance de mes salutations distinguées.

Le Maire,

Léopold NUNEZ

Ordre du jour :

1 – Fonds Intercommunal de Cohésion Territoriale (F.I.C.T.) acquisition d'un véhicule
2 - Approbation du compte de gestion 2018 de Monsieur le Percepteur - Budget Principal Commune
3 - Approbation du compte administratif 2018 dressé par Monsieur le Maire -Budget Principal Commune
4 – Affectation des résultats de l'exercice 2018 – Budget Principal Commune
5 - Vote des taux d'imposition 2019
6 - Vote du budget primitif 2019
7 – Réalisation de travaux d'éclairage public Rue des Prés des Raduriers
8 – Convention de prêt de documents sonores avec le Conseil Départemental de l'Allier
9 – Convention de prêt de documents audiovisuels avec le Conseil Départemental de l'Allier
10 – Convention relative à la mise à disposition de personnel avec le Centre de Gestion de l'Allier
11 – Convention pour l'adhésion au groupement de commandes pour l'achat de gaz naturel avec le SDE 03
12- Avis sur le Plan Local d'Urbanisme de Cusset
13- demande de subvention au titre de la répartition du produit des amendes de police en matière de sécurité routière concernant différents marquage au sol et panneaux de signalisation

Informations et questions diverses
Tirage au sort des jurés d'assises pour l'année 2020

Pour information : les projets des délibérations vous seront transmis par voie dématérialisée. Les délibérations et annexes mises au vote lors des séances du Conseil Municipal seront désormais présentées par vidéoprojecteur.

Rappel
Afin de pouvoir répondre aux questions pouvant être posées, celles-ci devront être remises impérativement au plus tard 48 h avant la date de la réunion du Conseil au secrétariat de la Mairie